

**DEPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT  
DE ROCHEFORT**

**CANTON DE ROYAN**

**COMMUNE DE ROYAN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

n° 00.133

L'An Deux Mille, le 29 décembre à 18 h 30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire.

**DATE DE CONVOCATION**

20 DECEMBRE 2000

**DATE D'AFFICHAGE**

20 DECEMBRE 2000

**ETAIENT PRESENTS** : M. MOST, Maire, MM. LE GUEUT, HUGENDOBLER, BENOIT, CANDAU, Mmes MONTRON, GEOFFROY, M. CARRIE, Adjoints

Mme BARRAUD-DUCHERON, MM. BOURGEOIS, BUJARD, CAU, CHABANEAU, COASSIN, DENIS, DINDINAUD, GERMA, Mmes LECOMTE-RULLIER, MARTIN-CROUE, MM. MERLE, MONNARD, MUSSETTI, Mme PELTIER, MM. QUENTIN, SIMONNET, Conseillers.

**ETAIENT REPRESENTES** : M. BOISNARD représenté par M. GERMA  
M. CAMPAGNE représenté par M. MERLE  
M. DONZIER représenté par M. BUJARD

**ABSENTS-EXCUSES** : MM. GAVEN, ANGIBAUD, Melle ISENDICK, M. MALBOIS, M. POTENNEC.

Nombre de Conseillers  
en exercice : 33  
Nombre de Présents : 25  
Nombre de Votants : 28

M. COASSIN a été élu secrétaire de séance.

**OBJET** : Acquisition de véhicules pour les services municipaux

**VOTE** : UNANIMITE

Un dossier de consultation d'entreprises a été établi en vue de procéder à l'acquisition de véhicules pour les services municipaux.

Ce dossier comprenait deux lots :

- Lot n° 1 : acquisition d'un véhicule frigorifique, type camionnette, pour la cuisine centrale
- Lot n° 2 : acquisition d'un véhicule particulier avec capacité de chargement de 2,5 M3 pour le service informatique

Un avis d'appel d'offres européen a été lancé le 6 octobre 2000, la remise des offres a été fixée au 28 novembre 2000 à 12 H 00.

La Commission d'appel d'offres s'est réunie le 7 décembre 2000 pour procéder à l'ouverture des plis.

Au cours de la réunion du 15 décembre 2000, la Commission d'ouverture des plis a décidé de retenir les offres suivantes :

- Lot n° 1 : ARDONS SAINTES SA ..... 129 993,00 F. TTC  
(y compris les frais d'immatriculation)
- Lot n° 2 : ARDON SAINTES SA ..... 74 497,00 F. TTC  
(y compris les frais d'immatriculation +  
option porte latérale gauche)

En conséquence, il est proposé à l'Assemblée délibérante d'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint, agissant par délégation, à conclure et signer les pièces des marchés à intervenir avec les fournisseurs dont les offres ont été retenues par la Commission d'appel d'offres.

#### LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ouï l'exposé du rapporteur,
- Vu l'avis de la Commission d'appel d'offres des 7 et  
15 décembre 2000
- Après en avoir délibéré,

*D E C I D E*

- d'approuver la procédure de consultation d'entreprises engagée par voie d'appel d'offres ouvert, en vue de l'acquisition de véhicules pour les services municipaux, en application des articles 38, 295 à 298 et 378 du Code des Marchés Publics.
- d'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint agissant par délégation à conclure et signer les marchés à intervenir avec les entreprises retenues par la Commission d'ouverture des plis.
- d'imputer les dépenses aux crédits inscrits au titre du budget communal

*Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre les Membres présents,*

*Pour le Maire,  
Le Premier Adjoint,  
H. LE GUEUT*

*Certifié Exécutoire  
Compte-tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 4 janvier 2001  
Certifié Conforme  
Mairie de Royan  
Par délégation du Maire,  
Le Directeur Général Adjoint des  
Services,*

*H. THOMAS*